



Syndicat mixte de Besançon
et de sa Région pour le
traitement des déchets

Rapport 2009

Le traitement des déchets de Besançon et de sa région

tri
déchetteries compostage
prévention ressourcerie
valorisation énergétique





Le Sybert est compétent pour le traitement des déchets. Le Grenelle de l'environnement est inscrit dans ses objectifs, avec notamment la prévention, la mise en place de la facturation incitative par ses adhérents, la baisse constatée des ordures ménagères résiduelles, ou encore l'augmentation des taux de valorisation matière.

Le traitement des déchets est effectué par le Sybert sur l'ensemble du territoire. La collecte est organisée à l'échelle locale, par les collectivités adhérentes. Le traitement comprend :

- le compostage des déchets organiques ;
- la construction et la gestion de centres de tri ;
- la création et la gestion de déchetteries ;
- le traitement des déchets résiduels des ménages et assimilés (par incinération) ;
- le traitement des déchets ultimes ;
- la réhabilitation des sites de traitement abandonnés.

8 collectivités membres du Sybert en 2009

- 198 communes
- 225 000 habitants
- la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB),
- la Communauté de Communes d'Amancey Loue Lison (CCALL),
- la Communauté de Communes du Canton de Quingey (CCCO),
- la Communauté de Communes du Pays d'Ornans (CCPO),
- la Communauté de Communes des Rives de l'Ognon (CCRO),
- la Communauté de Communes de Vaîte-Aigremont (CCVA),
- la Communauté de Communes du Val de la Dame Blanche (CCVDB),
- la Communauté de Communes du Val Saint-Vitois (CCSVV)



Effectifs du Sybert en 2009

Les moyens humains et matériels sont mis à disposition du Sybert, à titre onéreux, par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. 24 agents de la Communauté d'Agglomération travaillent pour le Sybert :

- 1 directeur
- 1 directeur adjoint, responsable administratif
- 1 responsable finances
- 1 responsable de prévention
- 1 responsable valorisation organique
- 1 responsable déchetteries
- 1 responsable tri
- 1 responsable valorisation énergétique
- 1 responsable réhabilitation des décharges
- 1 assistant
- 1 coordinateur des gardiens
- 13 gardiens / gardiennes de déchetteries

Chiffres-clés 2009

■ Valorisation matière [26 %] 29 136 tonnes dont :

- 7 969 t de verre
- 224,5 t d'emballages métalliques
- 63 t de batteries
- 1 518 t de DEEE
- 7 842 t de papiers
- 2 840 t d'emballage carton
- 122 t de textiles
- 65 t d'huiles de vidange
- 829 t de plastique
- 5 026 t de bois

■ Valorisation organique [13 %] 15 230 t de déchets verts issus des déchetteries

- ### ■ Valorisation énergétique [42%] 52 425 tonnes traitées dont :
- 48 741 t d'ordures ménagères résiduelles
 - 1 711 papier emballage
 - 86 t issus des déchetteries

■ Filières sans valorisation, stockage [19 %] 22 578 tonnes dont :

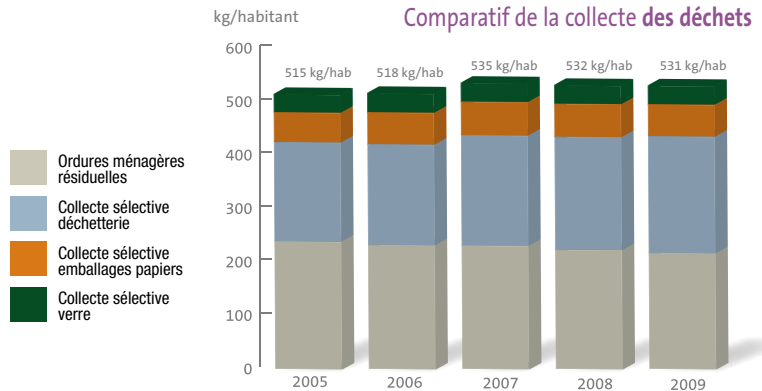
- 175 t de toxiques
- 11 148 t de gravats et inertes
- 11 255 t de déchets résiduels (tonnages entrant dans les installations)

■ Traitement spécial : 175 tonnes de toxiques

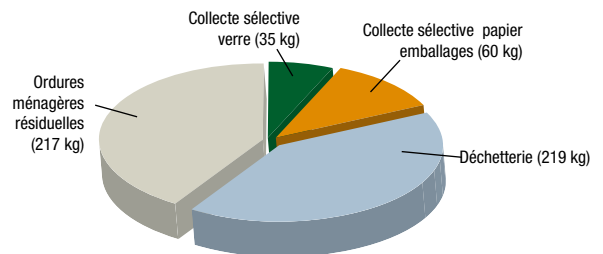
119 380
TONNES DE DÉCHETS
TRAITÉS EN 2009

- Le taux de collecte sélective est de 59 % (en incluant l'ensemble des déchetteries).
- Le taux de valorisation matière et organique est de 39 %.
- Le taux de valorisation est de 81 % (valorisation matière organique et énergétique).
- La collecte sélective du verre est stable, celles des emballages et papiers a diminué de 3 % environ.
- Les apports en déchetterie ont augmenté de 4 %.
- Les ordures ménagères résiduelles ont baissé de 3 % (5,6 % depuis 2006).

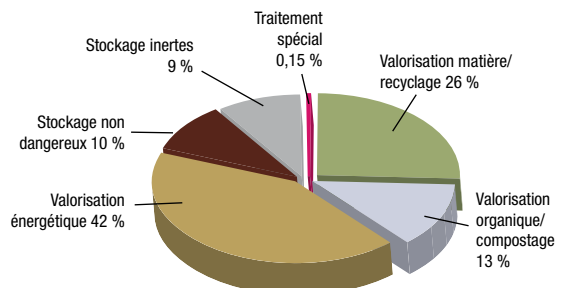
Globalement, la quantité des déchets ménagers et assimilés collectés est stable.



Taux de collecte en déchetterie en kg/hab./an



Bilan global 2009



Prévention du compostage individuel opération 2009

Signé en 2008 pour une durée de 3 ans, le contrat de prévention entre l'Ademe et le Sybert est centré sur le compostage individuel pavillonnaire. L'objectif est de fournir aux habitants des composteurs à tarif préférentiel (grâce aux aides de l'Ademe et du Conseil général).

Pour quel composteur ?

- **28 € TTC** pour les "petits modèles" de 300 litres,
- **33 € TTC** pour les "grands modèles" de 600 litres.

En 10 ans, plus de 10 600 composteurs ont été installés sur le territoire du Sybert. On estime à 70 kg par personne de déchets de cuisine et autant de jardin, le poids détourné du flux des ordures ménagères à traiter, soit l'équivalent de 3 200 tonnes de déchets issu du compostage domestique. Ce qui représente une économie d'environ 600 000 € sur la facture totale de collecte et de traitement à la charge des collectivités, et qui profite aussi aux ménages.

1 251
COMPOSTEURS
VENDUS EN 2009
188 DISTRIBUÉS (ÉCOLES,
MAIRIES)



205 établissements scolaires et 198 mairies du Sybert ont bénéficié gracieusement d'un composteur.

Compostage des déchets verts issus des déchetteries

En 2009, 15 230 tonnes de déchets verts ont été livrés sur les sites de compostage (+ 3,4 % par apport à 2008).



Et en **2010**

0,23 € Ht par habitant, c'est la contribution des résidents du Sybert à la prévention.

> Signature d'un programme local de prévention avec l'ADEME. Ce contrat d'une durée de 5 ans doit permettre de réduire la production individuelle d'ordures ménagères de 7% en 5 ans.

> Réalisation d'un état des lieux et élaboration d'un programme d'actions détaillées en direction des Communautés (avec l'aide de l'Ademe).

> Prix de vente à livraison des composteurs individuels réduit.

> Réalisation d'un guide sur les produits dangereux du quotidien.

> Sensibilisation à l'utilisation des produits toxiques.

tri des déchets recyclables

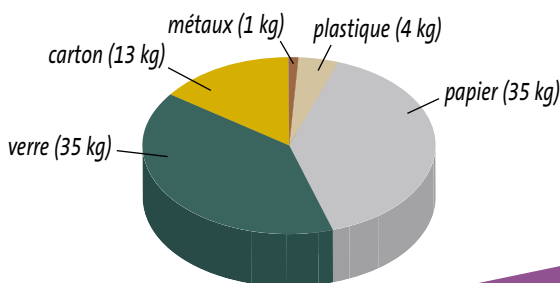


Les déchets recyclables que vous triez sont collectés localement par les communautés adhérentes. Le Sybert les prend alors en charge : ils sont ensuite séparés par catégories, dans les centres de tri.



- **13 223** tonnes livrées en centre de tri,
- **7 969** tonnes de verre directement livrées en filière recyclage,
- **225** tonnes de papier directement livrés en filière de recyclage.

PRODUITS RECYCLÉS 2009
moyenne par matière en kg/h.



Pour recycler... il faut trier.

Le geste de tri

Pour des raisons d'ordre "historique", les consignes de tri ne sont pas identiques dans toutes les collectivités du Sybert.

Le refus du tri

Ce sont tous les déchets non ou mal triés déposés par erreur dans la poubelle jaune ou bleue que les centres de tri envoient à l'usine d'incinération du Sybert où leur énergie est valorisée. Le taux de refus est en légère baisse : 13 % à l'échelle du Sybert (7 kg/hab.).

13 223 T
LIVRÉES EN 2009 dans les centres
de tri (soit -3,1 % par rapport à 2008)

3 installations ou centres

de tri prennent en charge les déchets recyclables :

- Franois (25) : Société Dérichébourg (27 % en 2009)
- Chemaudin (25) : Société SITA Centre Est (2,3 % en 2009)
- Corcelles-Ferrières (25) : Société Nicollin (70 % en 2009)

Et en 2010

- > Réalisation du centre de tri du Sybert pour le traitement des déchets ménagers recyclables à proximité de l'usine d'incinération.
- > La mise en service est prévue en 2012.



Un réseau de 18 déchetteries.



Les 18 déchetteries du Sybert



Plus de visites pour moins de poids par visite

L'accès des déchetteries est gratuit pour les particuliers qui financent ce service avec leur redevance, payant pour les professionnels. Tout habitant du SYBERT se trouve, au plus, à 10 minutes en voiture d'une des 18 déchetteries. Les horaires d'ouverture sont variables.

QUANTITÉ DES MATÉRIAUX / ÉVOLUTION

Nature des déchets	Quantité en tonne	Évolution en %
Batteries	63 002	21,3%
Piles	20 400	7,9%
Déchets verts	15 230	3,4%
Encombrants	11 682	-3,3%
Gravats, inertes	11 148	10,3%
Bois	5 026	13,4%
Ferraille	2 276	2,6%
Papier, carton	1 606	0,3%
DEEE	1 518	15%
Déchets toxiques	175	-0,99%
Pneus	142	12,2%
Huile de vidange	65	4,7%
Huile de friture	21	57,1%
Total 2009	49 270	+ 4,5 %

640 032

VISITES EN 2009
(+8 % par rapport à 2008)

VISITES 2009 DES DÉCHETTERIES

Site	Nombre de visites
Tilleroyes	115 108
Andiers	95 459
Devecey	70 861
Pirey	70 317
Saône	54 014
Ornans	38 710
Saint-Vit	38 632
Thoraise	30 639
Placey	28 282
Roulans	16 117
Lavans Quingey	13 308
Bouclans	12 481
Marchaux	11 784
Epeugney	10 311
Arc-et-Senans	10 234
Amancey	9 476
Byans	2 353
Myons	2 337
Points de collecte	9 609
Total 2009	640 032
+ 8 % par rapport à 2008	

49 220

TONNES DÉPOSÉES EN 2009
(+4,5 % par rapport à 2008)

Tendances : le nombre de visites a fortement augmenté.

Les quantités de déchets ont augmenté de façon variable selon les flux : forte croissance des déchets dangereux et des déchets recyclables ; baisse des encombrants avec 219 kg/hab.

Et en 2010

> Réflexion sur l'évolution des déchetteries pour faire face à l'afflux de visiteurs lié à la facturation incitative.

Exploitée depuis les années 1970, l'usine d'incinération de Planoise a été modernisée par la Ville de Besançon avant d'être transférée au Sybert en janvier 2004. Son autorisation préfectorale d'incinération est de 59 600 tonnes/an d'ordures ménagères et de déchets industriels banals ainsi que de 3 000 tonnes/an de boues de station d'épuration urbaine. Cela permet d'absorber les déchets des collectivités qui ne sont ni recyclés, ni compostés.



Bilan environnemental

Le programme de surveillance, qui intègre les prélèvements et les analyses de l'impact de l'usine d'incinération sur l'environnement, a apporté des résultats conformes. De 2008 à 2009, une décroissance d'environ 20 % des retombées de dioxines et furanes a été constatée.

48 741

TONNES D'ORDURES
MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES (OMR)
LIVRÉES

(-3 % par rapport à 2008)

217

KG/HAB.

3 grands types de valorisation découlent de l'incinération des déchets :

La valorisation énergétique

L'énergie produite par la combustion des déchets est valorisée. L'énergie thermique (vapeur), soit 66 961 MWhe, est en grande partie vendue au réseau chaleur pour alimenter Planoise et le CHU. L'énergie électrique, soit 3 738 MWhe, est vendue au réseau électrique.

La valorisation matière

Les métaux ferreux (1 397 t) et non ferreux (62 t), prélevés sur les résidus solides de combustion, sont réutilisés dans l'industrie métallurgique.

Les sous-produits de l'incinération

Les mâchefers (10 427 tonnes en 2009) sont les résidus solides de la combustion et sont utilisés en techniques routières.

FLUX DES DÉCHETS VALORISÉS EN ÉNERGIE

Déchets reçus en 2009	Quantité (en tonne)
Déchets ménagers SYBERT	48 741
<i>Autres déchets</i>	
• Refus de tri	1 625
• Déchets assimilés	130
• Services Ville Besançon	923
• Service assainissement Ville de Besançon	342
• Stock de balles 2008	664
Total	3 684
<i>Boues d'épuration</i>	923
Total reçu (hors boues)	52 425

Et en  2010

> Le plus ancien des 2 fours d'incinération (dit n°3) poursuivra son fonctionnement dans l'attente d'une baisse significative des déchets résiduels et dans le respect des normes.

oo▷ 2010



Syndicat mixte de Besançon
et de sa Région pour le
traitement des déchets

La City

4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon cedex

Tél. 03 81 21 15 60 / Fax 03 81 21 15 61
secretariat.sybert@grandbesancon.fr

Des ressources nouvelles

Le recyclage et la valorisation des déchets constituent de nouvelles ressources ou "produits" qui viendront limiter l'extraction ou le prélèvement des ressources naturelles (minéral, bois, pétrole...) qui se font de plus en plus rares et chères.

Réduction des ordures ménagères résiduelles

Réduire d'un tiers le volume et le poids de nos poubelles grises est un enjeu majeur pour les cinq prochaines années, un enjeu tout à la fois économique et responsable, impliquant chaque consommateur que nous sommes. Apprendre à mieux consommer doit nous permettre de moins produire de déchets ; diminuer le volume de nos poubelles grises implique un meilleur tri des matières recyclables (OMR) axé sur le développement généralisé du compostage, y compris en habitat collectif.

Arrêt à court terme du plus vieux des 2 fours d'incinération

La réduction de la part des déchets déposés en décharges ou incinérés doit nous conduire à ne pas renouveler l'exploitation du plus vieux fours d'incinération bientôt obsolète, ce qui évite un investissement lourd et une répercussion sur la facture "ordures ménagères". Par conséquence, le SYBERT peut concentrer ses efforts sur la prévention, l'amélioration du tri et le recyclage et le développement de nouvelles filières en déchetterie.

Des valeurs simples et humaines

La mobilisation des moyens humains plutôt que techniques semble évidente afin d'accompagner les actions de prévention et de sensibilisation destinées à chaque habitant. La simplicité, la proximité, la sobriété et l'engagement guident le choix des 63 élus du SYBERT.